

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE « SANTE PUBLIQUE ET SCIENCES SOCIALES »

Programmes de « sciences et techniques sanitaires et sociale »

Préambule

Au même titre que les autres baccalauréats de la voie générale ou technologique, le baccalauréat technologique « Santé publique et sciences sociales » vise à préparer les élèves à la poursuite d'études.

Les élèves qui optent pour cette série expriment un choix positif lié à l'intérêt qu'ils portent aux questions sanitaires et sociales du monde contemporain. Cette orientation s'exprime très tôt, souvent dès l'entrée en classe de seconde, en vue d'études supérieures débouchant sur des emplois « techniques » (métiers du secteur paramédical ou social) ou sur des emplois technico-administratifs au moins de niveau III dans ces mêmes secteurs.

Les formations paramédicales (infirmier, diététicien, manipulateur en électroradiologie médicale, ergothérapeute...) recrutent pour certaines par concours, pour d'autres sur dossier. Les formations débouchant sur les emplois du travail social (conseiller en économie sociale familiale, assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants...) recrutent aussi pour la plupart par épreuves de sélection ou sur dossier, avec souvent une exigence de vécu ou d'expérience dans le secteur.

Les formations technico-administratives attendues par les structures et les services qui accueillent les publics en demande de soins ou en demande sociale, correspondent à des emplois d'assistants des professionnels de santé ou du social ou à des emplois de techniciens de prestations sociales.

Ces formations de niveau III, éventuellement complétées par une licence professionnelle, doivent trouver dans le baccalauréat « Santé publique et sciences sociales » un socle de connaissances sur lesquelles viendront se greffer les compétences techniques et les approfondissements propres aux différents métiers

La spécificité des métiers exercés dans les secteurs sanitaires et sociaux implique :

- une formation scientifique ;
- une bonne connaissance des besoins des individus et des groupes sociaux et la compréhension du fonctionnement des structures et des dispositifs mis en place dans le cadre des politiques sanitaires et sociales ;
- des qualités humaines et relationnelles ancrées sur une solide motivation.

Ainsi le développement d'une culture médico-sociale confère à ces bacheliers un socle d'aptitudes qui doit leur permettre de mieux appréhender les formations et les enjeux des métiers auxquels ils se destinent.

Compétences visées

Le titulaire du baccalauréat « Santé publique et sciences sociales » est capable :

- d'analyser des faits de société posant des questions sanitaires ou sociales au plan local, national, européen, mondial en conjuguant différentes approches (économiques, historiques, sociologiques, politiques ...) ;
- de caractériser l'état de santé et de bien-être social des populations, des groupes sociaux, dans une approche globale prenant en compte les aspects biologiques, sociologiques, culturels, environnementaux... en s'appuyant sur les outils d'identification et d'analyse des besoins et des attentes ;
- d'établir la relation entre la demande collective ou individuelle en matière de santé et de vie sociale et les réponses politiques et institutionnelles considérées dans leur contexte historique, économique, culturel, ... ;
- de distinguer pour les politiques de santé publique, de protection sociale, d'action sociale, leurs objectifs, leur cadre d'élaboration, les acteurs impliqués dans leur mise en œuvre ;
- d'identifier les organisations mises en place (institutions, dispositifs...) au niveau national et local, d'en caractériser les missions, les méthodes et les outils d'intervention, de décision, d'évaluation ;
- de situer la place des professionnels de santé et du secteur social et la complémentarité de leurs compétences en lien avec les réponses institutionnelles ;

- de différencier les finalités, les étapes, les modalités de mise en œuvre de la démarche de projet, dans la diversité de ses applications (projet de territoire, projet d'établissement, projet d'action, projet d'intervention des professionnels de santé ou du travail social, ...);
- d'analyser et d'utiliser les méthodes et les outils mis en œuvre pour assurer la collecte, la circulation, la communication et la protection des informations sanitaires et sociales dans le respect du droit des personnes et de l'éthique professionnelle.

Programmes

Présentation des programmes :

Les programmes ci-après précisent les connaissances ordonnées à acquérir. La présentation n'induit en aucun cas une chronologie d'enseignement, mais une simple mise en ordre des concepts.

La colonne de gauche indique, lorsqu'elle est cochée les notions à aborder à partir de la classe de première et, par voie de conséquences, les notions à aborder à partir de la classe de terminale, lorsqu'elle ne l'est pas.

Le degré d'approfondissement est présenté sous la forme d'une taxonomie à quatre niveaux :

1 - Niveau d'**information** : Le contenu est relatif à l'appréhension d'une vue d'ensemble d'un sujet. Les réalités sont montrées sous certains aspects de manière partielle ou globale. Ceci peut se résumer par la formule : « l'élève en a entendu parlé et sait où trouver l'information ». Il n'y a pas d'évaluation envisageable à l'examen pour les savoirs situés à ce niveau d'approfondissement

2 - Niveau d'**expression** : Le contenu est relatif à l'acquisition de moyen d'expression et de communication permettant de définir et utiliser les termes composant la discipline. Le « savoir » est maîtrisé. Ceci peut se résumer par la formule : « l'élève sait en parler ».

3 - Niveau de **maîtrise des outils** : Le contenu est relatif à la maîtrise de procédés et d'outils d'étude ou d'action (lois, démarches, actes opératifs, ...) permettant d'utiliser, de manipuler des règles, des principes ou des opérateurs techniques en vue d'un résultat à atteindre. Il s'agit de maîtriser un « savoir faire ». Ceci peut se résumer par la formule : « l'élève sait faire ».

4 - Niveau de **maîtrise méthodologique** : Le contenu est relatif à la maîtrise d'une méthodologie d'énoncé et de résolution de problèmes en vue d'assembler et organiser les éléments d'un sujet, identifier les relations, raisonner à partir de celles-ci, décider en vue d'un but à atteindre. Il s'agit de maîtriser une démarche. Ceci peut se résumer par la formule : « l'élève maîtrise la méthode ».

Chacun de ces niveaux englobe les précédents.

Un document d'accompagnement publié par ailleurs rassemble les recommandations pédagogiques, notamment en termes méthodologique et d'organisation de l'enseignement.

Programme de « sciences et techniques sanitaires et sociales »

Commentaires méthodologiques généraux :

La démarche spécifique des enseignements technologique, associée aux apports des enseignements généraux du baccalauréat technologique « Santé publique et sciences sociales » développe les compétences nécessaires à tout bachelier pour accéder aux études supérieures et en particulier, l'aptitude à travailler en autonomie, à développer une analyse et une réflexion critique.

Tous les enseignements de la série contribuent à l'objectif de réussite des élèves, dès l'année du baccalauréat, aux concours paramédicaux et sociaux. L'équipe pédagogique de la série « Santé publique et sciences sociales » détermine les stratégies et les moyens à mettre en œuvre au cours des deux années préparatoires au baccalauréat pour atteindre cet objectif.

La démarche technologique (faite d'analyses, de transpositions, de similitudes, d'associations de problématiques, d'analogies, ...) qui part du besoin collectif ou individuel en matière de santé ou d'action sociale pour conduire à l'identification de solutions élaborées dans le cadre des politiques, permet aux bacheliers « Santé publique et sciences sociales » de posséder des repères culturels et institutionnels propres aux secteurs.

Il convient de développer au cours de la formation, l'accès aux concepts et des ancrages méthodologiques qui sont les meilleurs garants d'une prise de recul pour accéder à des études

supérieures, complétés par des travaux interdisciplinaires, tant en classe de première qu'en classe de terminale.

Les relations avec les institutions et les dispositifs concernés par la mise en œuvre des politiques sanitaires et sociales s'avèrent utiles pour que les élèves confrontent leurs représentations aux spécificités des secteurs concernés. Ces relations prennent des formes souples pour permettre aux élèves de développer des compétences d'observation, d'analyse... mobilisées dans les enseignements théoriques et pratiques ainsi que dans le cadre d'activités interdisciplinaires. Des échanges entre les élèves et si possible, un « référent institutionnel », constituent un complément pertinent de la formation des élèves.

Par les contenus et les questionnements sur l'Homme et sur les mécanismes du fonctionnement social abordés, les enseignements caractérisant la série « Santé publique et sciences sociales » contribuent à la formation du citoyen.

Les sciences et technologies sanitaires et sociales sont le pivot d'une approche systémique permettant aux bacheliers SMS d'analyser dans leur complexité, des situations d'actualité sanitaire ou sociale et d'en comprendre les enjeux institutionnels. Cet enseignement associe une approche concrète et une approche conceptuelle.

La démarche technologique de la série « Santé publique et sciences sociales » s'appuie sur l'analyse de situations-problèmes relatives aux faits sanitaires et sociaux qui caractérisent notre société considérée dans son contexte politique et socio-économique.

L'identification et l'analyse des besoins de santé et de bien-être social exprimés par les individus et les groupes sociaux permettent de comprendre les dispositifs et les institutions, des raisons de leur création et des choix de leurs missions, à leur fonctionnement et leurs perspectives d'évolution.

Ainsi les programmes de première et de terminale s'organisent autour de quatre pôles qui s'articulent entre eux :

- le pôle « **Etat de santé et de bien-être social d'une population** » permet d'introduire les concepts et d'étudier les déterminants pour caractériser la santé d'une population, dans une approche de territoire national ou local, intégrant les aspects socio-économiques, culturels... La relativité des concepts permet d'ouvrir la réflexion sur d'autres territoires (niveau européen, mondial).
- le pôle « **Politiques de santé publique, politiques sociales** » résulte de la mise en évidence des attentes d'une population en matière de santé et de bien-être social, créant la nécessité d'une réponse par la collectivité. Ce pôle met en évidence comment se construit une politique sanitaire ou sociale et situe la place et le rôle des principaux acteurs.
- le pôle « **Dispositifs et institutions sanitaires et sociaux** » constitue le fondement de l'enseignement de sciences sanitaires et sociales pour les élèves de la série ??? ; il développe sans rechercher l'exhaustivité, les dispositifs, les structures qui rendent opérationnels les choix politiques dans une logique de service pour des publics ou des territoires identifiés. Ce pôle permet de situer la place des usagers, des professionnels de la santé et du secteur social.
- le pôle « **Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social** » accompagne de manière transversale les trois pôles précédents et constitue le champ d'apprentissage des méthodes et des outils mis en œuvre pour analyser et évaluer l'état de santé et de bien-être d'une population, pour assurer la circulation de l'information sanitaire et sociale et le fonctionnement des dispositifs et des institutions dans le cadre de projets.

Les programmes sont construits et doivent être abordés dans une approche dynamique qui s'inscrit dans les évolutions sociologiques, culturelles, économiques, ... de la société. Loin d'être figés, ils prennent en compte les nouvelles problématiques et les évolutions à venir. Les thèmes du programme sont abordés préférentiellement à partir d'exemples ou de faits sanitaires ou sociaux : c'est par une approche concrète que les concepts accessibles sont dégagés. Toutes les parties des programmes sont étroitement liées ce qui permet au cours des deux années, le renforcement des concepts, les transpositions de méthodes, d'outils et la construction d'une réflexion argumentée sur les problèmes sanitaires et sociaux. C'est davantage l'analyse, la synthèse qui sont privilégiées plutôt que l'exhaustivité des connaissances. L'utilisation de l'outil informatique dans les méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social doit être systématique. L'utilisation de logiciels variés, l'accès à des bases de données, l'exploration des applications du secteur sanitaire et social sont intégrés tout au long des deux années. En complément des activités interdisciplinaires, les différentes parties du programme de Sciences et technologies sanitaires et sociales sont enrichies par les apports des autres disciplines : biologie, mathématiques, sciences physiques et chimiques, français, histoire et géographie, philosophie, ...

Pôle « ETAT DE SANTE ET DE BIEN-ETRE SOCIAL D'UNE POPULATION »

Abordé en 1ère	1 – QU'EST-CE QUE LA SANTE ? QU'EST-CE QUE LE BIEN-ETRE SOCIAL ? QUELS LIENS ENTRE LES DEUX ?	Niveau			
		1	2	3	4
1.1. Diversité des concepts : de la santé des individus à la santé de la population					
	- Santé : approche individuelle - Santé publique				
1.2. Bien-être social : une construction dynamique					
	- Processus de socialisation et instances de socialisation - Identité sociale - Insertion sociale				
1.3. Normes sociales, santé et bien-être social					
	- Influence des normes sociales sur les concepts de santé et de bien-être social				
Abordé en 1ère	2 – COMMENT APPRECIER L'ETAT DE SANTE ET DE BIEN-ETRE SOCIAL D'UNE POPULATION ?	Niveau			
		1	2	3	4
2.1. Mesure de l'état de santé et de bien-être social d'une population : le recours à des indicateurs diversifiés					
	- Indicateurs démographiques, indicateurs sanitaires, indicateurs sociaux - Intérêts et relativité des indicateurs				
2.2. Niveaux de santé et de bien-être social des populations					
	- Les niveaux de santé : des contrastes				
Abordé en 1ère	3 – QUELS SONT LES PRINCIPAUX DETERMINANTS DE SANTE ET DE BIEN-ETRE SOCIAL ? QUELS CONTEXTES INFLUENCENT LE NIVEAU DE SANTE ET DE BIEN-ETRE D'UNE POPULATION ?	Niveau			
		1	2	3	4
3.1. Etat de santé et de bien-être social : un état d'équilibre avec des inégalités					
	- Déterminants biologiques, comportementaux, socio-économiques, socioculturels, environnementaux - Imbrications et interactivité des déterminants de santé et de bien-être social au plan individuel et collectif				
3.2. Etat de santé et de bien-être social : une situation évolutive					
	- Influence des contextes démographiques, sociaux, culturels, économiques, politiques sur les niveaux de santé et de bien-être social des populations (échelon national, international)				
Abordé en 1ère	4 – COMMENT EMERGENT LES PROBLEMES DE SANTE ? COMMENT EMERGENT LES PROBLEMES SOCIAUX ?	Niveau			
		1	2	3	4
4.1. Préoccupations de santé publique : de la pathologie à la notion de risque et du risque à la situation de crise					
	- Reconnaissance des problèmes de santé par l'individu, par la collectivité - Notions de risques en santé publique, de crise sanitaire				
4.2. Problèmes sociaux : des fragilités aux ruptures					
	- Notions de fragilités sociales et d'inégalités sociales - Processus d'exclusion - Reconnaissance des problèmes sociaux par la collectivité				

Précisions : Bien que le concept de santé intègre la notion de bien-être social, la double approche affichée en permanence ne doit pas être perçue comme une opposition de concepts mais au contraire comme une nécessaire complémentarité.

L'analyse des relations qui existent entre la santé au sens biologique, mental, environnemental, ... et la vie sociale des personnes (intégration, lien social, ...) permet d'établir des articulations entre les problèmes de santé publique et les problèmes sociaux.

La diversité des indicateurs étudiés ne vise pas à l'exhaustivité ; elle met en évidence l'avantage de disposer de plusieurs outils de mesure dont la pertinence est liée aux contextes temporels, socio-économiques, conjoncturels ... L'introduction des indicateurs sociaux (indicateurs de pauvreté, ...) est cohérente pour compléter avec une dimension sociale, l'étude des indicateurs traditionnels de l'OMS.

Bien que la présentation des déterminants induise une classification, il convient de démontrer l'imbrication, l'interactivité entre les déterminants de santé et de bien-être social. Au-delà de la seule dimension individuelle, l'analyse se situe aussi au niveau d'un territoire géographique (local, national, mondial) pour des comparaisons à des échelles différentes. Elle permet d'introduire d'autres concepts tels que la santé communautaire.

Ces études conduites à partir de nombreux exemples facilitent une réflexion autour des concepts, l'acquisition d'une terminologie sanitaire et sociale et une approche systémique qui met en évidence les interrelations permanentes.

Le lien avec les enseignements de français, d'histoire - géographie, de biologie, ... et les travaux pratiques du pôle Méthodologies appliquées en secteur sanitaire et social sont permanents pour construire le sens des concepts et montrer l'intérêt des outils de mesure.

Pôle « POLITIQUES DE SANTE, POLITIQUES SOCIALES »

Abordé en 1ère	5 – COMMENT SONT PRIS EN CHARGE LES PROBLEMES DE SANTE ET LES PROBLEMES SOCIAUX IDENTIFIES SUR UN TERRITOIRE ?	Niveau			
		1	2	3	4
	5.1. Elaboration des politiques : entre prise en charge privée et politiques publiques, de l'utilisateur consommateur à l'utilisateur acteur				
	<ul style="list-style-type: none"> - Accès aux droits : <ul style="list-style-type: none"> - Droit à la santé - Droit à une protection sociale - Participation des usagers : notion d'acteur - Notions de politique de santé et de politique sociale - Principes éthiques des politiques 				
	5.2. Cadre d'élaboration des politiques : d'une politique nationale aux politiques locales				
	<ul style="list-style-type: none"> - Notion de priorité sanitaire et sociale - Sources juridiques : textes législatifs et réglementaires européens et nationaux - Niveau d'élaboration : central, déconcentré, décentralisé 				
Abordé en 1ère	6 – QUELLES POLITIQUES DE SANTE PUBLIQUE POUR PROMOUVOIR OU RESTAURER LA SANTE ?	Niveau			
		1	2	3	4
	6.1. Approche historique				
	<ul style="list-style-type: none"> - De l'hygiène publique à la promotion de la santé et à la gestion des risques sanitaires collectifs 				
	6.2. Principes d'intervention				
	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion- éducation- prévention - Restauration de la santé - Veille sanitaire 				
	6.3. Principes d'organisation				
	<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage et coordination - Acteurs : diversité et rôle (décideurs, opérateurs, financeurs) - Place de l'utilisateur : démocratie sanitaire 				
	6.4. Echelon européen et mondial				
	<ul style="list-style-type: none"> - Priorité de santé publique dans l'Union européenne : développement progressif d'une politique sanitaire européenne - Principes d'intervention de la politique européenne sur les politiques nationales - Politique de l'OMS : développement de stratégies différenciées selon les régions du monde 				

Abordé en 1ère	7 – QUELLES POLITIQUES DE PROTECTION SOCIALE POUR COUVRIR LES RISQUES SOCIAUX ?	Niveau			
		1	2	3	4
7.1. Risque social					
	- Définition et classification				
7.2. Construction de la politique de protection sociale : évolution des risques et des principes					
	- Modèles de référence - Fondements du système français - Principes : - Assistance, assurance, solidarité, responsabilité - Protection individuelle, protection collective - Composantes actuelles du système de protection sociale (aide sociale, sécurité sociale, protection sociale complémentaire, supplémentaire, système d'indemnisation du chômage)				
7.3. Intervention de la politique européenne sur la politique de protection sociale en France					
	- Principes d'intervention				

Abordé en 1ère	8 – QUELLES POLITIQUES SOCIALES POUR FAVORISER LE BIEN-ETRE SOCIAL ?	Niveau			
		1	2	3	4
8.1. Politique sociale, action sociale et action médico-sociale					
	- Notions				
8.2. Approche historique					
	- Entre bienfaisance, action sociale et développement local				
8.3. Principes d'action					
	- Assistance - Accompagnement social - Approche globale des situations				
8.4. Principes d'organisation territoriale					
	- Partenariat, diversité des acteurs - Place et rôle des usagers				

Précisions : Le pôle Politiques de santé, politiques sociales s'appuie sur l'état de santé et de bien-être social des populations qui expriment des attentes nécessitant des réponses par la collectivité. Ce pôle permet de poser, tout en restant schématique, le cadre, les principes et les niveaux d'élaboration des politiques en faisant référence aux valeurs de la société, à l'influence de groupes sociaux, à certains événements.

Des exemples permettent de dégager les notions de priorités, le rôle des différents acteurs dont celui de l'utilisateur.

Les approches historiques ont pour objectif de comprendre les fondements des politiques de santé et des politiques sociales et de situer leurs enjeux actuels dans l'évolution de la société.

La mise en perspective avec d'autres pays de l'union européenne ou d'autres pays hors union européenne met en évidence l'originalité des principes et des modes d'élaboration des politiques françaises. Cette ouverture sur la dimension internationale montre que les choix sont liés à l'histoire et aux systèmes politiques et économiques de chaque pays.

Le rôle des organismes internationaux tels que l'OMS permet une prise de conscience de la transversalité ou de la spécificité des problèmes sanitaires et sociaux et donc de la nécessaire adaptation des réponses institutionnelles.

Pôle « INSTITUTIONS ET DISPOSITIFS SANITAIRES ET SOCIAUX »

Abordé en Term	9 – DISPOSITIFS DE SANTE PUBLIQUE	Niveau			
		1	2	3	4
9.1. Quels problèmes de santé aujourd'hui en France ?					
	- Problèmes majeurs liés aux déterminants, aux pathologies, aux inégalités: - Prise en compte globale des besoins d'une population : - de l'observation de l'état de santé à l'organisation de la prévention, des soins et de la veille sanitaire - de la réduction des inégalités au développement de l'accès aux soins				

Abordé en Term		10 – DISPOSITIFS DE PROTECTION SOCIALE		Niveau			
		1	2	3	4		
9.2. Comment l'organisation et le fonctionnement des dispositifs en santé publique répondent-ils aux problèmes majeurs ?							
<ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs d'éducation, de promotion, de prévention de la santé : des stratégies aux actions et des actions aux organisations : <ul style="list-style-type: none"> - Plans nationaux d'actions de santé publique, déclinaisons régionales et plans régionaux : étude d'exemples (objectifs, caractéristiques (durée, territoires, publics)) - Programmes de santé : étude d'exemples (objectifs, caractéristiques (programmation, actions, évaluation)) - Actions : par objectifs visés (éducation, information, dépistage) ; par publics ciblés - Structures de prévention et de promotion de la santé : diversité des structures (spécificités des missions liées aux publics ou aux pathologies, statuts) ; étude d'un exemple de structure (organisation administrative et financière, moyens (organisation et moyens humains)) - Organisation et régulation du système de santé, entre la demande et l'offre de soins : <ul style="list-style-type: none"> - Composantes du système de santé : établissements de santé (statuts, classifications, service public hospitalier) ; réseaux de santé et services extra hospitaliers (objectifs et principes d'organisation) ; professions de santé (professions médicales et auxiliaires médicaux, exercice libéral et salarié, organisation des professions). - Economie de la santé et performances du système de santé : Consommation médicale, dépenses de santé, sources de financement, analyse de la performance. - Fonctionnement d'un établissement public de santé : politique d'établissement, projet d'établissement ; organisation interne de l'hôpital ; financement ; Accréditation ; Droits des malades. - Système de veille et de sécurité sanitaire <ul style="list-style-type: none"> - Organismes chargés de la veille et de la sécurité sanitaire - Plan d'action relatif à la gestion de situations d'urgence sanitaire (dispositifs d'alerte et rôles des acteurs, place des établissements de santé) 							
9.3. Quels enjeux pour les dispositifs en santé publique ?							
<ul style="list-style-type: none"> - Approche transversale : - Choix politiques entre éducation, dépistage, offre de soins, anticipation des risques collectifs, comparaison avec d'autres systèmes européens - Cohérence, coordination et évaluation des dispositifs et des actions - Efficience des systèmes de prévention, d'offre de soins, de veille et de sécurité sanitaire mis en place : complémentarité des structures, des compétences professionnelles, impact des évolutions technologiques 							
<p>Précisions : Le pôle Institutions et dispositifs sanitaires et sociaux n'a pas pour objectif une étude exhaustive de l'ensemble des structures mises en place.</p> <p>L'analyse approfondie d'exemples de plans, de programmes d'actions met en évidence que la recherche de cohérence entre les objectifs et les problèmes identifiés, résulte davantage d'une permanente reconstruction que d'une simple adéquation.</p> <p>Par ailleurs, une hiérarchisation des priorités implique la nécessité de définir les actions sur le long terme (plan pluriannuel). La place des différents acteurs est identifiée en fonction de leurs missions et de leurs champs de compétences.</p> <p>L'approche des dispositifs peut avoir lieu indifféremment par les actions, par les structures ou par les types de publics.</p> <p>Les compétences des professionnels sont identifiées en regard des objectifs du système de santé et de la nécessaire complémentarité de leurs interventions.</p> <p>L'analyse des enjeux conduit les élèves à une réflexion argumentée sur les tensions qui s'exercent aux différents niveaux des dispositifs de santé publique.</p>							
10.1. Quelle organisation pour la protection sociale ?							
<ul style="list-style-type: none"> - Place relative des différents risques, une évolution dans les risques : Risques traditionnels, risques émergents - Organisation générale de la protection sociale : un système complexe 							

10.2. Comment l'organisation et le fonctionnement de la sécurité sociale couvrent-ils certains risques sociaux ?				
<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la sécurité sociale : une pluralité de régimes et de caisses - Organisation administrative du régime général de la sécurité sociale : entre autonomie et tutelle : Branches et organismes de gestion - Organisation financière de la Sécurité Sociale, une recherche d'équilibre : <ul style="list-style-type: none"> - Budget : origine des ressources, répartition des dépenses - Régulation organique : rôles du parlement, du gouvernement, des caisses, des professionnels de santé - Régulation financière : action sur l'offre et sur la demande 				
10.3. Quelle prise en charge du risque maladie ?				
<ul style="list-style-type: none"> - Régimes de couverture du risque maladie, une extrême diversité : <ul style="list-style-type: none"> - Régimes contributifs (assurance maladie de la sécurité sociale, mutuelles, assurances privées) - Régimes partiellement ou non contributifs (couverture maladie universelle, aide médicale d'état) - Assurance maladie du régime général de la sécurité sociale : <ul style="list-style-type: none"> - Organisation administrative et financière (niveaux de pilotage, système conventionnel) - Conditions d'admission - Prestations (principes d'indemnisation) - Protection complémentaire et supplémentaire : <ul style="list-style-type: none"> - Institutions (mutuelles, institutions de prévoyance, assurances privées) - Prestations (complémentaires au ticket modérateur, supplémentaires) 				
10.4. Quels enjeux pour les dispositifs de protection sociale ?				
<ul style="list-style-type: none"> - Approche transversale : <ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance et efficience ; comparaison avec d'autres systèmes européens - Recherche d'équilibre entre prestations contributives et de solidarité 				

Précisions : Une présentation schématique des organismes de sécurité sociale met en évidence leur pluralité. L'étude porte principalement sur l'organisation administrative et financière de la Sécurité Sociale. Le rôle de l'Etat comme régulateur et tuteur est mis en évidence face aux partenaires sociaux et aux professionnels de la santé. L'exemple de la prise en charge du risque maladie permet de dégager les principes fondamentaux du système français de protection sociale et de situer la place et le rôle des organismes complémentaires ou supplémentaires. Les différentes solutions pour maintenir l'équilibre financier du risque maladie doit aussi permettre d'en cerner les limites. L'analyse des enjeux conduit les élèves à une réflexion argumentée sur les conditions de pérennité du système de protection sociale qui passent par son évolution.

Abordé en Term	11 – DISPOSITIFS DES POLITIQUES SOCIALES	Niveau			
		1	2	3	4
11.1. A quels problèmes sociaux répondent les dispositifs des politiques sociales ?					
<ul style="list-style-type: none"> - Fragilités, précarités, ruptures : des processus interactifs entre la société et les individus : <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques des populations fragilisées - Cumul des facteurs - Orientations majeures des dispositifs : des actions catégorielles aux actions transversales : <ul style="list-style-type: none"> - Diversité et mobilisation des acteurs - Territorialisation des interventions 					
11.2. Comment les dispositifs et les institutions agissent-ils sur les situations de pauvreté, de précarité ?					
<ul style="list-style-type: none"> - Diversité et complémentarités des dispositifs : des actions dans l'urgence ou dans la durée : <ul style="list-style-type: none"> - Redistribution des ressources - Accès aux droits - Offre de services (hébergement, accompagnement) - Diversité et complémentarités des institutions : une pluralité d'actions et de compétences : <ul style="list-style-type: none"> - Services d'action sociale des départements, des communes - Associations - Professions sociales 					

- | | | | | |
|--|--|--|--|--|
| - Réponse globale et coordonnée : intervention sur la ville et sur les territoires : | | | | |
| - « Politique de la ville » | | | | |

Précisions : Les réponses en termes de politiques sociales reposent sur l'analyse des caractéristiques des populations fragilisées et des facteurs de précarisation ; celle-ci prolonge et consolide la réflexion engagée en classe de première sur l'état de santé et de bien-être social des populations.

La distinction et la complémentarité entre les politiques de protection sociale, les politiques de santé et les politiques sociales sont illustrées par la lutte contre la pauvreté et la précarité. Les liens avec les notions d'intégration et d'exclusion abordées en première sont établis pour montrer comment et en quoi les politiques sociales évoluent entre approche catégorielle et approche globale.

Pôle « METHODOLOGIES APPLIQUEES AU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL »

Abordé en 1ère	12 – ETUDES A CARACTERE SANITAIRE OU SOCIAL	Niveau			
		1	2	3	4
12.1. Comment passer de la recherche des données à la production de l'information ?					
	<ul style="list-style-type: none"> - Spécificités des données et des informations à caractère sanitaire et social <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques des données - Protection de l'information (aspects généraux de protection des données personnelles, du droits d'accès à l'information) ; caractéristiques spécifiques de consentement éclairé, de respect de la vie privée, de secret professionnel / discrétion professionnelle) - Méthodologie d'études à caractère sanitaire et/ou social : <ul style="list-style-type: none"> - Thème de l'étude : formulation du problème, objet de l'étude ; champ d'investigation - Méthodologie de recueil des données : sources documentaires (lieux de recherche d'informations, types de ressources) - Outils et méthodes de recherche : techniques d'enquêtes, construction et utilisation d'outils d'investigation <ul style="list-style-type: none"> - Traitement des données, production de l'information, outils informatiques : exploitation des données (textes, statistiques) ; présentation de l'information (tableaux, graphiques, schémas, textes) - Présentation de l'étude : structure (organisation, plan de présentation) ; rédaction (registres de vocabulaire) ; bibliographie ; modes de diffusion 				
12.2. Comment les systèmes d'information contribuent-ils à la connaissance de l'état de santé et de bien-être social des populations et comment aident-ils à la décision ?					
	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des systèmes d'information dans le secteur sanitaire : <ul style="list-style-type: none"> - Notions de systèmes d'information - Domaines d'applications (surveillance et veille sanitaire, fonctionnement des structures, suivi individuel des usagers) - Organisation : <ul style="list-style-type: none"> - Circuit de l'information ; organisation en réseaux - Services producteurs de données ; services de gestion des données - Cadre juridique - Fonctionnement des réseaux : <ul style="list-style-type: none"> - Collecte de l'information - Stockage - Circulation et partage 				

Précisions : La méthodologie d'études à caractère sanitaire et/ou social constitue une initiation à la démarche sans que l'élève de première ne soit amené(e) à conduire une étude intégralement. Il s'agit de comprendre comment elle se construit dans l'objectif de rassembler des données et de structurer l'information pour apporter les éléments utiles à une prise de décision.

Cette partie permet l'exploitation, l'analyse, la construction ou la mise en œuvre par les élèves, des méthodes et des outils utilisés pour conduire une étude.

La diversité des champs d'investigation est recherchée : études épidémiologiques sur des pathologies (cancer, maladies infectieuses,...), ou sur les déterminants (alcool, tabac, toxicomanie, facteurs socio-économiques...), travaux sur des populations spécifiques (enfants, personnes âgées, personnes handicapées, personnes fragilisées...).

L'étude des systèmes et des réseaux d'information permet d'identifier la diversité de leurs applications tant dans le domaine sanitaire que social et les rôles qu'ils y jouent dans la circulation et le partage de l'information.

A partir d'exemples de réseaux (enregistrement des causes médicales de décès, réseaux « sentinelle », gestion et attribution des greffons, certificats de santé du 8^{ème} jour...), leur organisation permet de dégager les objectifs, les acteurs, les outils ainsi que les moyens de protection de l'information mis en œuvre.

Abordé en Term	13 – APPROCHE DES ORGANISATIONS	Niveau			
		1	2	3	4
13.1. Comment les organisations du secteur sanitaire et social fonctionnent-elles pour atteindre les objectifs que les politiques leur assignent ?					
<ul style="list-style-type: none"> - Théories des organisations, des approches multiples : <ul style="list-style-type: none"> - Origine du concept - Organisation et fonctionnement : approche sociologique, approche systémique - Place des individus, des groupes dans l'organisation : approche psychosociologique - Etude d'une organisation : un ensemble d'éléments concourant à la réalisation d'un objectif commun : <ul style="list-style-type: none"> - Méthodes et outils - Présentation d'une organisation : finalités, objectifs, activités ; composantes structurelles ; agencement des espaces ; acteurs : personnels, partenaires - Mécanisme du fonctionnement d'une organisation : des stratégies d'acteurs <ul style="list-style-type: none"> - Division du travail - Exercice du pouvoir - Coordination et relations - Evaluation du fonctionnement : indicateurs, rapport d'activité - Communication, un enjeu majeur de toute organisation : <ul style="list-style-type: none"> - Structures de la communication dans une organisation - Fonctions de la communication interne, de la communication externe - Circuit de l'information (cf. 1ere – systèmes d'information) 					

Précisions : Cette partie permet d'introduire un éclairage sur les théories et les modèles qui sous-tendent l'étude des organisations.

L'objectif est de décoder le fonctionnement d'une organisation à partir d'une présentation de ses différentes composantes structurelles et d'une analyse de son fonctionnement. Il convient de montrer l'importance des relations de pouvoir au sein des organisations et comment le style de commandement agit sur l'autonomie des acteurs.

A partir d'exemples étudiés dans le pôle « Institutions et dispositifs sanitaires et sociaux », l'organisation d'une institution ou d'un dispositif est analysée comme un système dont les éléments humains, organisationnels et matériels sont interdépendants.

Une réflexion sur les enjeux des pratiques managériales issues de l'entreprise introduites dans les organisations du secteur sanitaire et social, a pour but de montrer que ces organisations se structurent selon des principes généraux avec cependant des spécificités. Celles-ci relèvent de la nécessité de prendre en compte les exigences de qualité et de sécurité, la place de l'utilisateur et d'y introduire des systèmes de régulation.

Les modalités et l'intérêt du travail en équipe et du partenariat sont développés pour une prise en charge globale des problèmes de santé et des problèmes sociaux des personnes et des groupes.

Abordé en Term	14 – DEMARCHE DE PROJET DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL	Niveau			
		1	2	3	4
14.1. Comment passer d'une situation problème au diagnostic puis au choix d'objectifs cohérents et à la mise en œuvre d'un plan d'actions ?					
<ul style="list-style-type: none"> - Définitions : sens courant, définition AFNOR - Analyse de projets du secteur sanitaire et social : <ul style="list-style-type: none"> - Typologies des projets : projet d'études, de recherche, projet d'établissement, projet de service, projet d'organisation, projet d'actions, projet individuel personnalisé - Etapes et acteurs - Intérêts de la démarche (outil d'innovation, outil de modernisation, outil de gestion, outil de management pour les personnels, outils de qualité pour les usagers) - Freins à la construction et au développement d'un projet - Mise en œuvre des méthodes et des outils utilisés en méthodologie de projet : <ul style="list-style-type: none"> - Méthodes et outils d'analyse et de diagnostic d'une situation, d'un problème (méthodes et outils pour conduire une étude, analyse des causes et des effets, méthodes d'expression spontanée) - Méthodes de conduite de projet : pilotage et animation (gestion des ressources humaines, financières et matérielles, du temps, de la communication, modes de transmission, technologies de l'information et de la communication) ; moyens (communication écrite par notes de synthèse, compte-rendu et rapports, communication orale en groupe de travail et réunion) - Equipe du projet 					

	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodes et outils de suivi du projet : tableaux de bord, revue de projet - Démarche d'évaluation : outils et indicateurs d'évaluation (usagers, personnels, structures), bilan (procédure de clôture du projet, évaluation des procédures, des résultats) 		
--	---	--	--

Précisions : La place centrale de la méthodologie de projet dans les institutions sanitaires et sociales et dans les pratiques professionnelles justifie l'importance accordée à cette démarche en terminale.

La diversité des projets et leurs caractéristiques sont mises en évidence par l'étude de plusieurs exemples de projets élaborés à différents niveaux.

Les projets observés ou auxquels les élèves peuvent participer en secteur sanitaire et social en première et/ou terminale, servent d'apprentissage pour élaborer des parties de projet.

Un référent institutionnel peut éventuellement accompagner les élèves dans la découverte d'un projet.

Ces activités pratiques sont conduites en lien avec les autres pôles de sciences et technologies sanitaires et sociales.

Organisation horaire

Sciences et techniques sanitaires et sociales	Première			Terminale		
	Cours	TD	TP	Cours	TD	TP
Sciences physiques et chimiques	1,5	0	1,5	2	0	1
Sciences et techniques sanitaires et sociales	3	3	3	4	3	3
Biologie et physiopathologie humaine	3	0	1	4	0	2

Activités interdisciplinaires et relations avec les structures à vocation sanitaire ou sociale

Au cours de la classe de première, les élèves conduisent des activités interdisciplinaires portant sur des thèmes sanitaires et sociaux en lien avec les programmes de sciences et technologies sanitaires et sociales et de biologie. Ces activités mobilisent également les enseignements de mathématiques, de sciences physiques, de français, d'histoire - géographie, de langues vivantes. Ces activités contribuent aux apprentissages méthodologiques et cognitifs. Elles s'appuient sur des observations, des recherches dans les milieux sanitaires et sociaux.

Au cours de la classe de terminale, les élèves conduisent une étude scientifique et technologique en lien avec les programmes de sciences et technologies sanitaires et sociales, de biologie humaine. Ce travail mobilise les enseignements de sciences physiques, de mathématiques, de philosophie, de langues vivantes. Dans le cadre de cette étude, les élèves mettent en œuvre tout ou partie des démarches, des méthodes et des outils étudiés en méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social. Cette étude s'appuie sur des relations avec les structures à vocation sanitaire ou sociale. Elle sera prise en compte dans l'évaluation au baccalauréat.

Ces activités contribuent à développer les compétences nécessaires à la poursuite d'études et en particulier à l'accès aux concours sanitaires et sociaux.

L'encadrement des élèves est assuré par les enseignants des disciplines concernées dans le cadre de leurs obligations de services lors de regroupements temporaires, pendant les périodes utiles à la réalisation des études. Les permutations d'emploi du temps pendant ces périodes d'activités interdisciplinaires sont nécessaires afin d'assurer la continuité des activités.

Pour chaque année de formation, ces regroupements représentent l'équivalent de trois semaines d'enseignement dont six jours maximum sur le terrain (continu ou discontinu).